Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 92 (1941)

Heft: 12

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

agricoles. Nous pensons, en premier lieu, aux forêts d'aulnes situées le long des cours d'eau et souvent accompagnées d'une abondante végétation de clématite sauvage, de houblon, etc., qui entrave la croissance des arbres, mais constitue un bon fourrage pour les moutons; puis, aux forêts de plaine qui sont dépourvues de rajeunissement, mais dont le sol est couvert de végétation herbacée.

Nous estimons qu'il faudrait étudier chaque cas pour lui-même et interdire à priori toute extension de l'autorisation au parcours des chèvres.

Dans les reboisements exécutés avec l'aide financière de la Confédération et dans les forêts de montagne, tout spécialement dans celles qui, se trouvant à la limite supérieure de la végétation forestière, sont difficiles à régénérer, le parcours des moutons ne doit pas être envisagé.

Lorsque vous aurez étudié, d'entente avec l'Office cantonal de la laine, l'application de mesures autorisant temporairement, dans votre canton, le pâturage des moutons en forêt, vous voudrez bien nous tenir au courant des décisions que vous aurez prises à ce propos.

Eligibilité à un emploi forestier supérieur. Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis, le Département soussigné a déclaré éligibles à un poste supérieur de l'administration forestière:

Bays Michel, de Chavannes-les-Forts (Fribourg).
Bieler Eugène, de Bonaduz (Grisons).
Jöhr Werner, d'Innerbirrmoos (Berne).
Kurth Alfred, de Soleure.
Merz Albert, d'Unterägeri (Zoug).
Richard Félix, de Langenthal (Berne).
Rieben Edouard, de la Lenk (Berne).
Roten Ferdinand, de Sion (Valais).

Berne, le 30 septembre 1941.

Département fédéral de l'intérieur.

Institut fédéral de recherches forestières. Le Conseil fédéral a nommé M. Ed. Hitz, inspecteur forestier à Schaffhouse, membre de la commission de surveillance de cet institut, cela pour le reste de la période en cours et pour celle de trois ans débutant le 1^{er} janvier 1942. Le nouvel élu remplace M. H. Steiger, inspecteur forestier cantonal à St-Gall, décédé le 5 octobre 1940.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Pavari et A. de Philippis. La sperimentazione di spezie forestali esotiche in Italia.¹ Publication de l'Institut de recherches forestières, à Florence. Un vol. gr. in-8° de 646 p., avec 41 planches hors texte et 182 reproductions photographiques dans le texte. — Rome, imprimerie Failli, 1941.

La question de l'utilisation d'essences forestières non indigènes pour la création de forêts nouvelles, ou pour l'enrichissement de peuplements forestiers, a une importance qui varie fort d'un pays à l'autre. Ainsi, en Allemagne et en Suisse elle ne joue qu'un rôle secondaire, tandis qu'en Angleterre — où, depuis 1920 environ, de grandes étendues ont été mises en valeur par la forêt — elle est au premier plan des occupations du forestier. Dans l'Afrique du Sud, toutes les forêts récemment créées l'ont été en recourant exclusivement à des essences exotiques.

En Italie, on a procédé, sur une grande échelle, particulièrement depuis l'avènement du régime politique actuel, au boisement de sols restés longtemps improductifs. On y a recouru à de nombreuses espèces exotiques, résineuses surtout, dans l'espoir que leur rendement dépasserait celui des essences indigènes, cela surtout dans les régions basses du pays. Quantité de problèmes se posèrent, au cours des années, touchant la fourniture des graines, le côté écologique de la question en général, etc. A un moment donné, on se rendit compte que celle-ci devait être étudiée systématiquement, surtout à partir du moment où la milice forestière nationale contribua puissamment à faire progresser les travaux de boisement. La station de recherches forestières fut chargée de s'en occuper. Quelque 459 placettes d'essais, recouvrant une surface totale de 278 ha, furent installées dans différentes régions du pays. En outre, des observations furent récoltées dans quatre arboretums, dont l'un, celui de Vallombrosa, a une étendue de 11 ha.

Voilà plus de vingt ans que la Station de recherches italienne poursuit ses observations et essais dans le domaine en cause. Il a paru indiqué de faire connaître les principaux résultats obtenus à ce jour. C'est ce dont se sont occupés M. Aldo Pavari, le très actif directeur du dit institut, et M. le professeur A. de Philippis, son collaborateur principal.

La matière de ce gros volume, de 646 pages d'un texte serré, est divisée en deux chapitres principaux. Le premier, dû à la plume de M. Pavari, traite le côté général de la question (opportunité de l'introduction d'essences exotiques; organisation des essais; distribution des placettes d'essai; conditions écologiques de l'Italie touchant les essences en cause).

Le chapitre II contient, pour chacune des essences envisagées, la description détaillée des essais tentés, les constatations faites dans d'autres pays, les résultats obtenus en Italie et les conclusions pratiques que l'on peut en tirer. Pour quelques essences, ces données sont très abondantes et détaillées; ainsi pour le douglas vert elles s'étendent sur pas moins de 84 pages; c'est, il est vrai, l'espèce exotique que M. Pavari considère comme occupant la première place dans celles à introduire en Europe.

Notons que dans ce chapitre II, c'est M. Pavari qui a traité la part se rapportant aux conifères, tandis que M. de Philippis s'est occupé de celle relative aux feuillus.

Relevons encore que l'on trouve dans ce livre un résumé très détaillé des essais faits ailleurs, en France, Allemagne, Autriche, etc. Nous avons eu le

[&]quot;. 1 Recherches sur les essences forestières exotiques en Italie; résultats de la première vingtaines d'années.

plaisir d'y pouvoir lire quantités de données puisées dans les publications de la Station suisse de recherches forestières.

Il ne saurait être question de reproduire ici les conclusions auxquelles arrivent les deux auteurs pour les nombreuses essences étudiées. Nous devons nous borner à en citer quelques-unes seulement.

Parmi les sapins (Abies), c'est celui de Céphalonie (Ab. cephalonica) qui a le mieux réussi, dans la région des Apennins surtout. Les essais faits avec celui de Nordmann sembleraient montrer qu'il est peu recommandable. Pour celui de Vancouver (Ab. grandis), les résultats obtenus à ce jour ne permettent pas encore de se prononcer.

Le cyprès de Lawson, auquel on a largement recouru en Europe, a donné en Italie toute satisfaction. Aussi son utilisation est-elle recommandée. Dans la région méditerranéenne, quelques autres espèces de cyprès se sont révélées très prometteuses. C'est le cas de *Cupressus arizonica* et *macrocarpa*, pour lesquelles on prédit un brillant avenir.

Pour les Apennins, le mélèze du Japon (Larix leptolapis) est considéré comme une essence très recommandable.

Qu'en est-il du pin Weymouth, cet arbre dont le bois est si précieux mais qui, hélas, est très exposé aux attaques du champignon de la rouille vésiculeuse? M. Pavari reste optimiste à ce sujet et propose de continuer ces essais, dans la région des Préalpes surtout, où il semble être bien acclimaté.

Parmi les feuillus, les résultats enregistrés jusqu'ici sont encourageants pour plusieurs espèces d'acacias. Parmi les eucalyptus, les essais ont porté sur de nombreuses espèces, cela dans la zone du «Lauretum»; il est opportun de les continuer. Ceux faits avec le chêne rouge d'Amérique (Quercus rubra) ont été tels que son emploi peut être recommandé.

L'ouvrage de MM. Pavari et de Philippis est probablement le plus complet, à ce jour, sur cette importante question de l'emploi de plants exotiques dans les forêts européennes. Il contient une foule de faits positifs, exposés très objectivement. Il contribuera fortement à faire progresser nos connaissances dans ce domaine, où se heurtent fréquemment des opinions nettement opposées. Enrichissement bienvenu, dont on ne peut que saluer avec plaisir l'apparition.

Cette belle publication fait le plus grand honneur à la Station de recherches italienne de Florence. A ses deux représentants, qui ont eu le mérite de la mettre sur pied et qui ont déployé un zèle remarquable, nous adressons nos vives félicitations.

H. Badoux.

Sommaire du N° 11 de la «Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen»; Redaktor: Herr Professor Dr. H. Knuchel

Aufsätze. Über die Bedeutung von Windschutzstreifen zum Schutze landwirtschaftlicher Kulturen. — Jahresversammlung des Schweizer. Forstvereins auf dem Bürgenstock vom 1. September 1941. — Mitteilungen. Park ist Wald im Sinne der EFG. — Gipfelbruch und Stammfäule bei Fichte. — Das Ultra-Kurzwellen-Mehrkanal-Kleingerät, Typ H 207. — Forstliche Nachrichten. Bund: Eidgen. Kommission für die forstlich-praktische Wählbarkeitsprüfung. — Eidgen. forstliche Versuchsanstalt. — Bücheranzeigen. — Anzeige. Vortrags- und Diskussionsabende der ETH. in Zürich.